

## Présentation

La mondialisation des échanges et le développement des nouvelles technologies ont engendré de grands bouleversements pour les entreprises du secteur des Life Sciences.

L'environnement juridique change, avec de nouvelles réglementations régulièrement mises en place, une pression croissante des contraintes européennes et internationales, un contrôle plus important des autorités publiques et des organismes régulateurs de santé mais également des progrès médicaux et pharmaceutiques majeurs et une plus forte compétitivité des entreprises du secteur.

Le Groupe Life Sciences possède une expérience confirmée dans le secteur de la Santé pour vous assister, acteur national ou international, dans de nombreux domaines :

- Les médicaments, princeps, génériques et biosimilaires
- Les dispositifs médicaux
- Les produits cosmétiques
- Les produits dits frontières tels les alicaments et les compléments alimentaires
- La santé animale
- De façon générale, tous les produits régis par le Code de la Santé Publique

Cette expérience s'exerce dans le domaine du conseil mais également celui du contentieux avec un large champ d'intervention devant des juridictions et autorités nationales et communautaires de toute nature.

Notre pratique multidisciplinaire rassemble une trentaine d'avocats qui, tout en ayant chacun leur propre spécialité (Droit Public et Réglementaire, Contentieux et Arbitrage, Fusions & Acquisitions, Concurrence, IP, Social, Fiscal...), mettent leurs compétences à votre service, que vous soyez :

- Des institutions et établissements spécifiques propres au secteur de la Santé, tels les laboratoires pharmaceutiques, les biotechs, les fabricants de dispositifs médicaux, les centres de recherche, les unités de fabrication de produits de Santé, importateurs et autres acteurs de la distribution dans ces domaines
- Des établissements de soins publics comme privés, associés ou non à la mission de service public hospitalier, les maisons de retraite ou médicalisées, les instituts et fondations de recherches médicales, les prestataires de services du secteur de la Santé (CRO, consultants, etc.)

L'excellence de notre pratique est reconnue et apparaît régulièrement dans les classements internationaux (Chambers, Legal 500, Décideurs) et nationaux :

- Le groupe Life Sciences est classé Rang 1 dans la catégorie Pharma / Life Sciences : France par Chambers Europe 2015
- Le groupe Life Sciences est classé Rang 1 dans la catégorie Health and Life Sciences : France par Legal 500 EMEA 2015

- Le groupe a gagné le Trophée d'or en 2007 et 2009 et le Trophée d'argent en 2011, 2012 et 2014 de Décideurs en tant que « Meilleure Equipe spécialisée dans la catégorie Healthcare and Pharmaceuticals »

Pour en savoir plus sur ce secteur, vous pouvez consulter la version anglaise.

Les domaines d'activité couvrent:

- Conseil en matière d'activités antitrust
- Conseil, recherches et défense en matière de fraude et d'abus
- Lutte contre la corruption au niveau mondial
- Propriété Intellectuelle et Technologie
- Contentieux, arbitrage, médiation et autres modes de règlement des litiges
- Fusions et Acquisitions
- Données privées et Cybersécurité
- Responsabilité du fait des produits
- Rappel de produits
- Problématiques juridiques liées aux produits
- Conseil en matière de réglementation
- Taxes spéciales et questions spécifiques relatives aux taxes
- Centres universitaires médicaux
- Sociétés de biotechnologie
- Sociétés spécialisées dans le diagnostic
- Sociétés de technologie de l'information et de télémédecine
- Entreprises de recherche en Life Sciences
- Fabricants et distributeurs
- Sociétés de dispositif médical
- Sociétés pharmaceutiques
- Venture Capital

## Vos contacts principaux

### Europe



**Jean-Marc Groperrin**  
Associé, Paris  
D +33 1 42 68 92 03  
[jeanmarc.groperrin@dentons.com](mailto:jeanmarc.groperrin@dentons.com)



**Pascale Poupelin**  
Senior Counsel, Paris  
D +33 1 42 68 48 27  
[pascale.poupelin@dentons.com](mailto:pascale.poupelin@dentons.com)